



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 23 00029** du **11 AOUT 2023**
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Monsieur KILINC ORHAN
 1 AVENUE DE MESLY
 94450 LIMEIL BREVANNES

En vue de la réalisation : Réalisation d'une annexe destinée à un espace de
stationnement de 65 m² pour 4 véhicules en fond de parcelle sur les 2 limites séparatives.
Modification de la toiture de la construction existante. Création d'un mur de clôture en limite
séparative Sud

Sur un terrain sis 29 RUE SACCO VANZETTI
Cadastré AL42

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **11 AOUT 2023**

Monsieur le Maire,

Le Maire
Pour le Maire en délégation
la Maire adjointe chargée du logement
et de l'urbanisme.
Kati CABILLIC

Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision
municipale n° **PC 94078 23 00029** du **11 AOUT 2023** a été affichée en Mairie
du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,